

BOUTIERS les nouvelles de ST-TROJAN

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES ET DEMOCRATIQUES

Janvier 2011

N° 125

trente quatrième année

<i>La lettre du Maire</i>	1
<i>Conseil municipal</i>	3
<i>Tarifs municipaux</i>	4
<i>Travaux</i>	7
<i>Notre eau</i>	11
<i>Le haut débit</i>	12
<i>Nos devoirs citoyens</i>	13
<i>A l'école</i>	15
<i>La vie associative</i>	16
<i>Page de Rouhling</i>	19
<i>Histoires, Histoire</i>	21
<i>Etat civil</i>	23
<i>Avis importants</i>	24





La lettre du Maire

Année de modifications importantes dans l'organisation et les moyens des collectivités territoriales, l'année 2010 laissera un "goût étrange"...

De plus rien ne fut facile pour les habitantes et les habitants de notre pays. La crise, des choix discutables n'ont pas atténué les ressentis face à certaines injustices flagrantes.

Pour notre part, à notre niveau (il est modeste) notre souci fut et reste de faire pour notre commune dans le réalisme.

Pour nous 2011 s'inscrira dans la même démarche.

Le budget 2011 ne sera pas simple. La récente réforme des collectivités territoriales impactera nos recettes notamment les dotations de l'Etat. Nous l'ajusterons sans augmenter la part communale des impôts locaux.

Dans le même temps nous aurons à poursuivre aménagements et équipements.

La constance de nos investissements dans notre réseau d'eau sera maintenue.

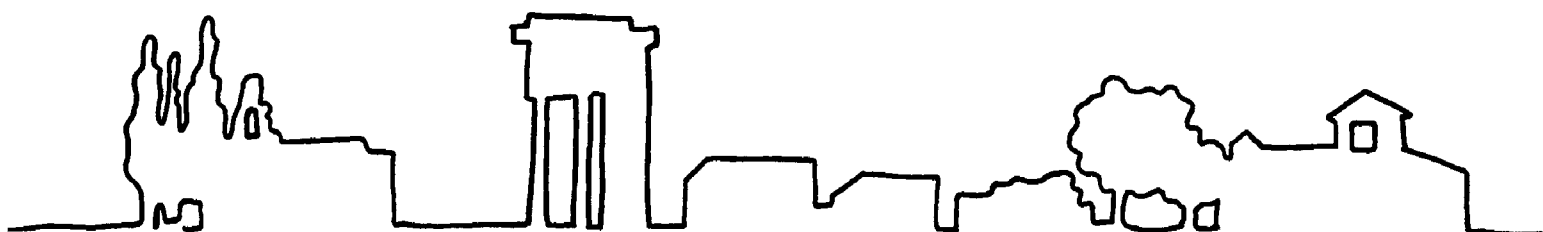
Outre la garantie de la ressource en eau, nous engagerons des travaux sur le réseau de distribution.

En parallèle, le dossier assainissement de Saint Trojan, complexe et lourd financièrement avance. La phase technique est arrêtée, le programme de financement est en cours.

Une politique volontariste d'économie d'énergie va être initiée notamment en rationalisant l'utilisation de l'éclairage public.

Le projet de "salle des fêtes et des spectacles du Val de Soloire" avance.

Notre partenariat avec nos voisins et amis de Saint -Brice est structuré par un Syndicat à Vocation Unique (SIVU Val de Soloire).





Un bureau de programmiste élabore les détails du projet à partir de notre cahier des charges.

Des vœux en commun dans cette salle en 2014 pourquoi pas ?

C'est notre objectif !

Ce sera un signe fort de la capacité de deux communes à faire ensemble pour le bien de tous.

Pour autant, 2010 ne doit pas être oublié à Boutiers St Trojan.

Un nouveau service à la population fût caractérisé par l'ouverture de la boulangerie pâtisserie.

Aujourd'hui cet investissement communal fonctionne et donne satisfaction.

C'est aussi notre rôle de faciliter la vie au quotidien. La population "joue le jeu" et dans notre cas tout va pour le mieux.

Les fêtes, et puis le fait d'y croire justifiant l'optimisme.

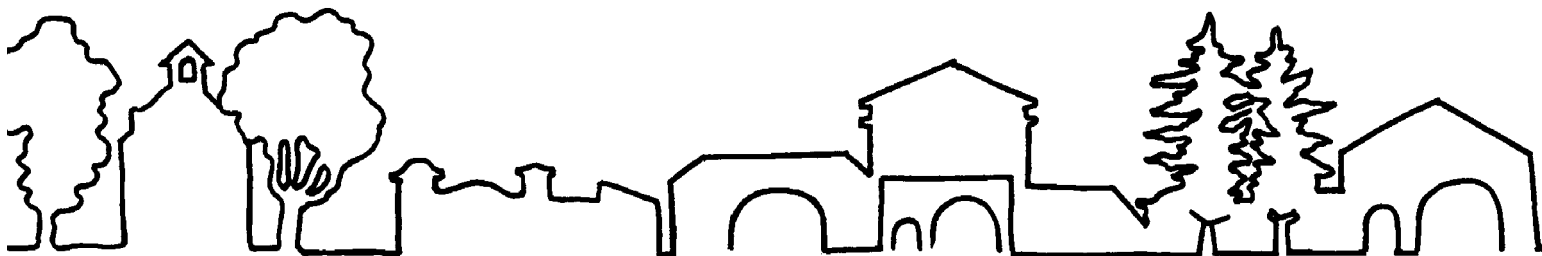
Je vous souhaite, Madame, Mademoiselle, Monsieur, à vous, à votre famille et à celles et ceux qui vous sont proches, en mon nom et en celui de mes collègues du Conseil Municipal, une bonne et heureuse année.

Robert Richard

Maire de Boutiers Saint Trojan

Président de la Communauté de Communes

Conseiller Général de la Charente



● CONSEIL MUNICIPAL



Mercredi 27 Octobre 2010

Présents : Mmes Brunellière, Carot, Pampiglione, Resterou, Rouquet.

MM Brard Blanchard, Bruchon, Dion, Laparie, Marquet, Nifenecker, Richard.

Représentés : Mmes Delamarre, Pouly. M. Belloy

○ PHOTOVOLTAÏQUE

Une étude préalable, ayant pour objet l'implantation éventuelle d'une centrale photovoltaïque sur l'atelier communal, a été réalisée par le Centre Régional des Energies Renouvelables et présentée au Conseil Municipal lors de cette réunion.

Cette étude va permettre de juger de l'opportunité de l'opération vis-à-vis des différentes contraintes techniques, financières et architecturales.

Ce projet s'inscrit dans une recherche d'équilibre financier avec les consommations existantes, la réalisation d'un investissement afin de participer au développement des énergies renouvelables, et la réalisation d'un projet exemplaire.

Une surface de 68 m² couverte par 42 modules permettrait une production solaire de 10450 kWh/an.

Le bilan d'exploitation sur 20 ans est le suivant :

Recette d'exploitation 83 331 €

Charges d'investissement : 43 624 €

Bilan d'exploitation : 39 707 €

Quand au bilan environnemental, il représente l'émission de 2 tonnes de Co² par an qui seraient évitées.

Ce projet très intéressant demande de la réflexion et d'autres débats au sein du Conseil.

○ PONT DU SOLENÇON

Les travaux du pont du Solençon qui seront réalisés

en 2011, et dont nous vous avons donné le détail dans le numéro précédent, obligeront à bloquer la circulation entre la route Porte Fâche et l'église Saint Marmet de début janvier à fin mars pour le passage d'une canalisation haute pression de gaz.

Les travaux sur le pont engendreront une circulation alternée de mai à juin, puis une fermeture totale de septembre à décembre.

Une année difficile, pendant laquelle des déviations seront mises en place et dont nous donnons la teneur dans la rubrique travaux page 9.

○ CANTINE SCOLAIRE

Les travaux de mise en conformité de la cuisine de l'école débiteront en début d'année, avec la construction de deux bâtiments, l'un pour les réserves alimentaires et le local poubelles, l'autre pour le vestiaire du personnel. Un aménagement du local existant est également prévu. Durant ces travaux les repas seront fournis par un prestataire extérieur et servis à la salle municipale.

○ CHATEAU D'EAU

Le plafond du dôme du château d'eau nécessiterait des travaux. Le cabinet Socotec propose de faire un diagnostic des travaux éventuels à réaliser sur la totalité de l'ouvrage. Le Conseil donne son accord pour cette étude.

○ AMENAGEMENT DE LA RUE DES PLATANES

Pour pallier le problème de stationnement gênant pour les riverains de la rue des Platanes, il a été décidé de la pose de bornes afin que les véhicules ne se garent plus à cheval sur les trottoirs.



LUNDI 13 DECEMBRE 2010

Présents : Mmes Brunellière, Carot, Delamarre, Pampiglione, Pouly, Resterou, Rouquet.

MM Belloy, Bruchon, Dion, Laparie, Marquet, Nifenecker, Richard.

Représenté : M. Brard Blanchard

○ TARIFS MUNICIPAUX 2011

➤ CANTINE

- Le repas enfant : 2,05 €
- Le repas adulte : 4,60 €

➤ GARDERIE

Le prix de la journée de garderie reste inchangé :

- Matin : 1,50 €
- Soir : 2,50 €
- La journée (matin+soir) : 2,50 €

➤ CIMETIERE

- Transport de corps : 30 €
- Concession trentenaire 2 places : 550 €
- Concession trentenaire 4 places : 950 €
- Exhumation : 20 €

➤ COLUMBARIUM

- Concession 15 ans pour 1 case de 4 urnes : 300 €
- Concession 30 ans pour 1 case de 4 urnes : 500 €
- Ouverture-fermeture d'une case : 50 €
- Dispersion des cendres sans plaque : 50 €
- Dispersion des cendres avec plaque : 60 €

➤ SALLE MUNICIPALE

Les tarifs 2011 restent inchangés ainsi que la réglementation, à savoir entre autre que les manifestations sonores et bruyantes ne sont pas acceptées en soirée.

- Location de la salle pour les habitants de la commune :

Journée : Réunion	: 17 €
Repas sans vaisselle	: 60 €
Apéritif	: 50 €
Vaisselle	: 35 €

Soirée : Repas sans vaisselle	: 100 €
Apéritif	: 31 €
Vaisselle	: 35 €

- Pour les Associations locales :
gratuité pour la journée ou la soirée

- Pour les Associations extérieures :

Journée	: 65 €
Soirée	: 31 €

➤ ASSAINISSEMENT

Usagers raccordés au réseau d'eau public :

- Part fixe : 140 €
- Part proportionnelle : 1,43 € / m³

Usagers prélevant ailleurs que sur le réseau public :

- Part fixe : 140 €
- Part proportionnelle : 1,43 € / m³ sur la base de 50 m³ rejetés par personne et par an vivant au foyer.

Les parts semestrielles seront donc de 70 € prélevées au 15 juin et 1^{er} décembre.

- La taxe de raccordement est fixée à 2100 € pour les immeubles édifiés postérieurement à la date de mise en place du réseau.



○ PHOTOVOLTAÏQUE

Aucune décision ne peut être prise actuellement au sujet de l'implantation de panneaux voltaïques sur le toit de l'atelier garage.

En effet, la tarification de rachat de la production par EDF ayant été revue à la baisse, cela entraîne une réflexion de la part des fournisseurs de panneaux et une révision de l'étude faite précédemment.

○ SHEP (*Syndicat d'Harmonisation en Eau Potable*)

La régie de l'eau à Boutiers-Saint Trojan suit les directives du schéma directeur départemental de l'alimentation en eau potable qui a été révisé en 2009.

L'état des lieux montre que Boutiers possède une nappe alluviale dont l'eau est désinfectée, distribuée par 22 km de réseau avec un rendement médiocre de 55.77% mais qui a été calculé sans tenir compte de la consommation d'eau communale (mairie, école, salle des fêtes, atelier-garage, entretien du château d'eau et purges sur le réseau).

Pour continuer à vous assurer une alimentation en eau de qualité, nous allons poursuivre les procédures d'ores et déjà engagées pour assurer la pérennité de notre ressource :

- Le puits de captage a été nettoyé et consolidé en 2009 et 2010.
- Dans la station de pompage, le système des vannes a été changé en 2009 ainsi que le chloromètre.
- Une étude est en cours pour éviter les variations de chlore.
- Le château d'eau a été nettoyé, une étude et un devis sont en cours pour la réfection de la voûte.
- Une convention de mise en place du périmètre de protection du puits de captage a été signée avec le SHEP en 2010, les études seront réalisées en 2011.

- L'étude technique de l'assainissement route de Corbières est en cours, les appels d'offres auront lieu en 2011.

- Notre alimentation en eau est sécurisée par l'interconnexion avec Cognac réalisée en 2009.

La commune fournit une eau de qualité, à un prix très compétitif, grâce à la régie municipale.

○ BAIGNADE

Les années précédentes, quatre analyses de l'eau de la Charente étaient effectuées au cours de l'été, montrant une eau non polluée.

Des analyses complémentaires d'un coût de 5000 euros vont être obligatoires en 2011 et nous semblent trop onéreuses.

○ ECLAIRAGE PUBLIC

Notre éclairage public comprend actuellement 378 points lumineux sur l'ensemble de la commune.

Le coût total de cet éclairage se monte à 16 000 € pour l'année 2009. Une forte progression est envisagée pour 2010 vu l'augmentation des tarifs d'ERDF.

Ces points lumineux sont commandés par des lumendars, cellules qui gèrent le moment de la mise en service de l'éclairage par rapport à la luminosité.

Le SDEG (*Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz*) nous propose de remplacer ces lumendars par des horloges astronomiques plus performantes.

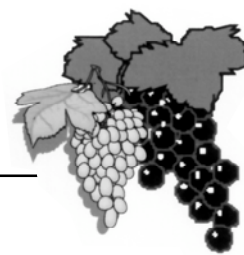
Un coût très intéressant de 55 euros par point de commande, (20 points sur la commune) incite le conseil à donner un avis favorable à cet achat.

Dans le but de faire des économies, certaines des ampoules vont être remplacées par d'autres, au sodium pour une consommation moindre.

Deux secteurs seront équipés de réducteurs de tension, qui permettront de faire varier l'intensité de l'éclairage au cours de la nuit.

Seul deux secteurs seront équipés, afin de juger l'économie réalisée et l'impact produit sur l'éclairage. Selon les résultats obtenus, les autres secteurs seront équipés ultérieurement.

RECOLTES 2010



Superficie totale des vignes en production		: 242 ha 86 a 69 ca		
Récolte totale		: 24 685 hl 08 l		
	cognac	pineau	vin de Pays	autres débouchés
Superficie	227 ha 07 a 20 ca	1 ha 94 a	7 ha 86 a 67 ca	5 ha 98 a 82 ca
Récolte	23 188 hl 75 l	153 hl 71 l	631 hl 12 l	711 hl 50 l

FETES & DECORATIONS

○ LA COMMUNE

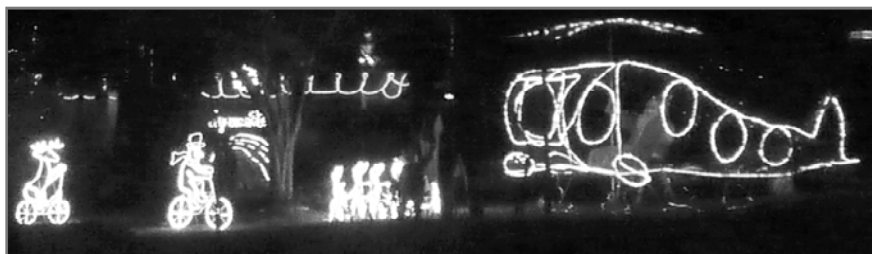
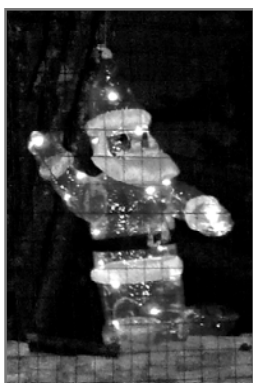
Comme chaque année, les employés municipaux ont décoré les rues et les routes de Boutiers Saint Trojan.

Cette année ils ont utilisé un chariot élévateur pour plus de sécurité et ont beaucoup apprécié ce confort dans leur travail.

Tout les ans nous faisons l'achat de nouvelles décorations lumineuses, progressivement notre commune s'équipe. Nous avons des priorités plus importantes actuellement, cependant nous essayerons de faire un peu plus l'année prochaine pour contenter tous ceux qui aimeraient voir leur quartier illuminé pendant les fêtes...

○ LES HABITANTS

Bravo et merci à tous les particuliers qui décorent leurs maisons au moment des fêtes, nous sommes nombreux à venir admirer ces maisons qui brillent de mille lumières chaque nuit !!!



● TRAVAUX

○ TOITURE VESTIAIRES



La toiture des vestiaires du terrain de football a été refaite à neuf. Nous n'avons hélas plus d'équipe de foot sur la commune dans l'immédiat, mais ce bâtiment est très utile lors des manifestations organisées sur les lieux.

○ ELAGAGE

Après une demande de devis auprès de plusieurs paysagistes les travaux ont été attribués à l'entreprise Savariau.

Cet élagage va concerner les platanes de la place de l'Eglise et de la rue des Platanes, les marronniers de l'école, et l'abattage d'un arbre rue du Nord.

○ BORNES INCENDIE

Quatre bornes incendies ont été remplacées, les anciennes n'étant plus assez performantes. Il en va de la sécurité de chacun en cas d'incendie sur notre commune.



○ RESTAURANT SCOLAIRE

2011 va être une année importante pour la restauration à l'école primaire de Boutiers St Trojan.

En effet, la cuisine du restaurant scolaire sera totalement rénovée et adaptée aux nouvelles normes d'hygiène. Celles-ci sont en perpétuelles évolutions et nécessitent des investissements lourds et quasi annuels pour respecter la législation.

Cet aménagement de la cuisine a un coût prévisionnel de 126 000 euros subventionné en partie par le conseil général et le conseil régional. Ceci est souhaitable pour garantir la meilleure qualité microbiologique des plats servis à nos enfants.

Ainsi seront respectées la totalité des normes HACCP (hazard analysis critical control point) qui prennent en compte les risques biologiques (microbes, virus), chimiques (pesticides, additifs) et physiques (verre, bois).

De la même façon, la cuisine appliquera la marche en avant : les produits cuisinés à des stades de transformation différents ne se croiseront jamais et avanceront dans les locaux sans possibilité de retour en arrière. Toutes les opérations (lavage, cuisson, présentation) se feront dans des zones distinctes.

De même, vaisselle propre et vaisselle sale ne se croiseront jamais.

La cuisine sera donc agrandie pour respecter ces normes. Elles sont de plus en plus sévères et contraignantes tant pour le personnel qui doit s'y adapter, que pour la municipalité qui doit y investir lourdement.

Toujours pour le respect de la législation, seront construits des douches et sanitaires avec vestiaires dédiés uniquement au personnel.

Ces nouveaux locaux seront contigus à la cuisine pour ne pas sortir à l'extérieur une fois douché avant la prise de fonction.

Une partie des travaux, en particulier l'extension des locaux, pourra se faire avec la cuisine en fonctionnement, mais il y aura quelques semaines d'interruption.

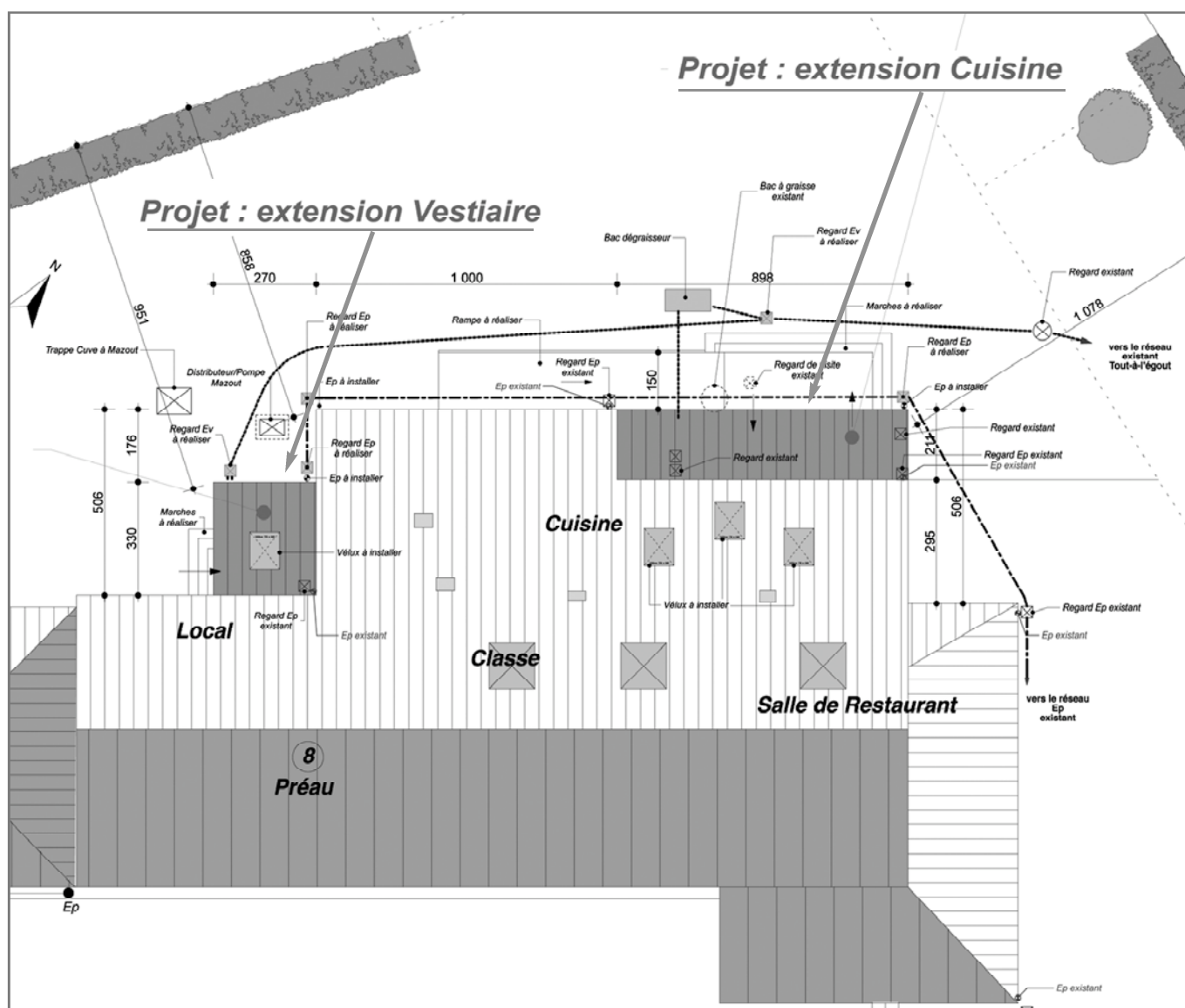
Les enfants seront alors accueillis dans la salle

municipale et les repas achetés à l'extérieur : il n'y aura donc ni rupture dans l'accueil des enfants ni changement de tarif des repas.

Tout ceci a un coût (126 000 euros) mais le Conseil Municipal de Boutiers St Trojan considère la restauration scolaire comme un service public.

Il n'y aura donc pas de modification du système de tarification, le prix du ticket de repas ne représentant que le coût des aliments, le coût du fonctionnement et de l'investissement restant à la charge de la collectivité.

Comme on peut le constater, l'école primaire et son restaurant scolaire restent une priorité pour notre commune, car ils représentent un atout majeur pour la qualité de la vie à Boutiers St Trojan.



○ TRAVAUX SUR LA RD 24 :

Les travaux à entreprendre par GRTgaz nécessiteront entre début janvier et début avril 2011 un arrêt de circulation total sur la route départementale n°24 entre :

- a) L'intersection entre le carrefour de la Route du Sept Un et la Route Départementale N°24 (Route de la Petite Arche) d'une part.
- b) L'intersection entre le carrefour de la Route Porte Fâche et la Route Départementale N°24 (Route de la Petite Arche) d'autre part.

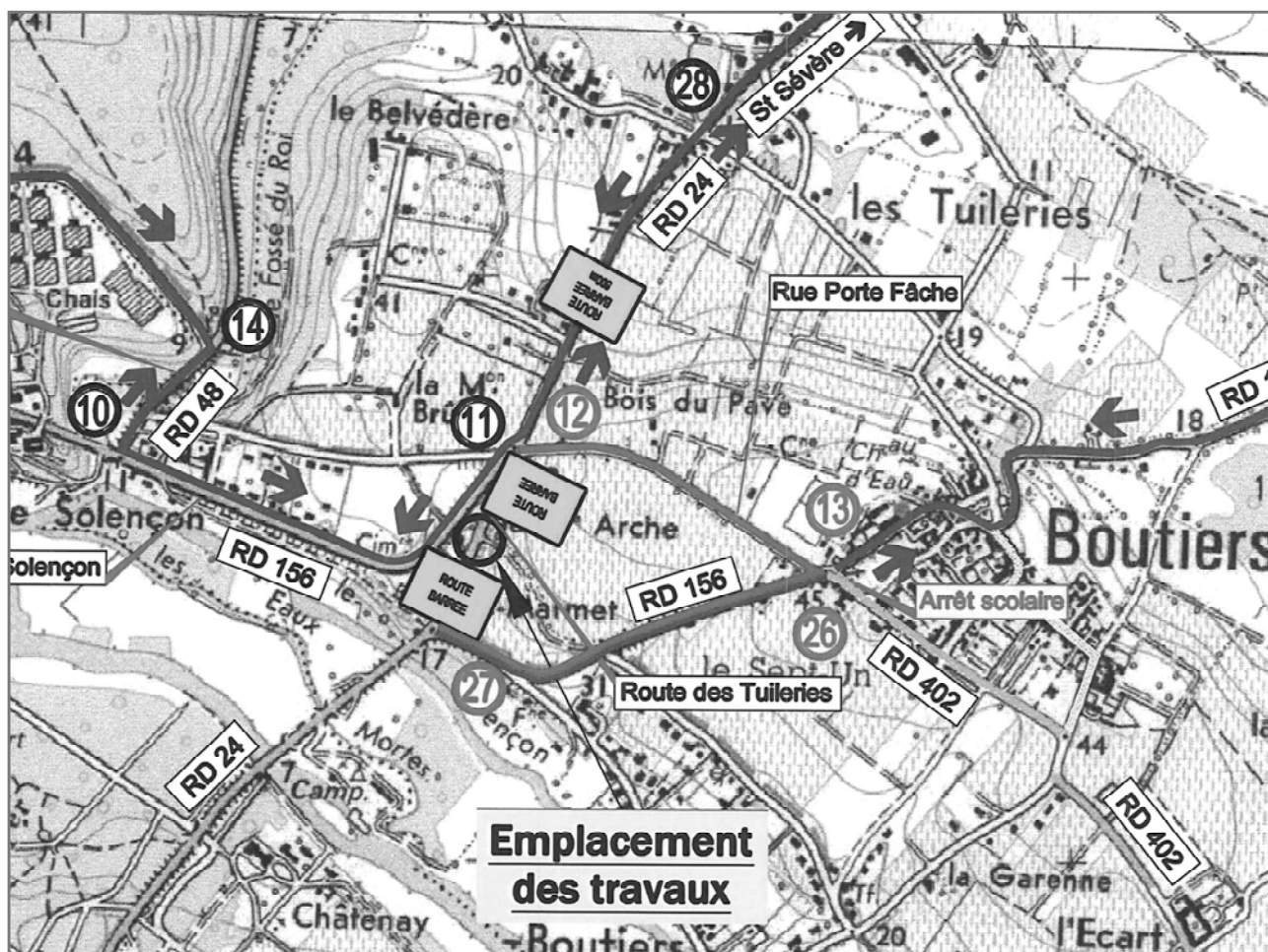
L'accès aux propriétés des riverains situés dans la zone des travaux de GRT gaz sera maintenu.

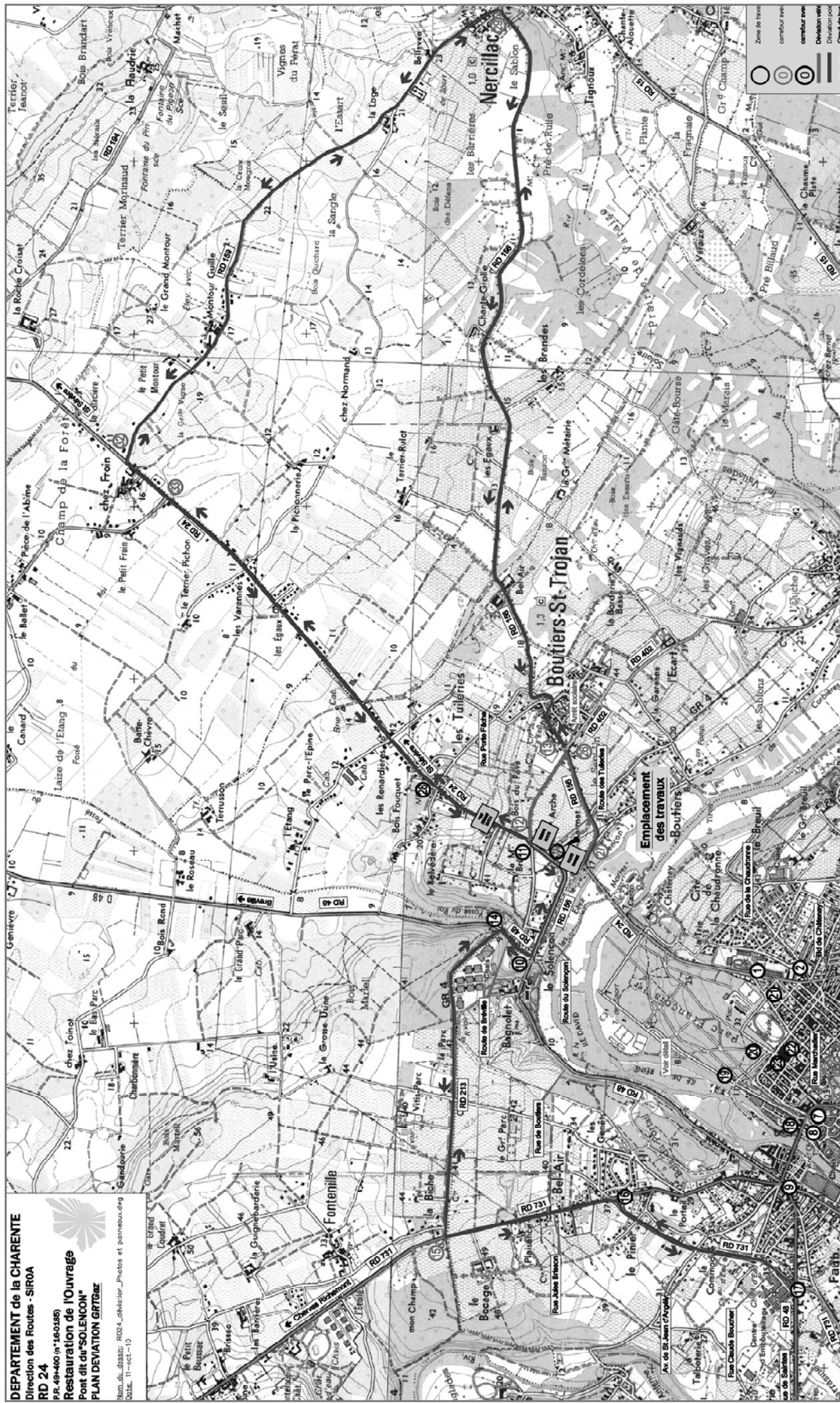
Les travaux de terrassement puis de raccordement sur le tube gaz existant, dans la zone jouxtant l'entrée du Camping, nécessiteront la réalisation d'un alternat pour les VL et Cycles, au droit de la RD24, sur deux périodes de 1 à 2 semaines chacune, entre début janvier et début avril 2011.

Fermeture totale de la RD N°24 (interdiction aux VL, PL et cycles ; piétons autorisés avec restrictions) entre la Route du Sept Un et La Route Porte Fâche.

Une déviation courte (circulation dans les deux sens) pour Bus, VL et cycles proposée par GRTgaz est présentée sur le schéma ci-après.

Les PL emprunteront, obligatoirement, durant cette même période, l'itinéraire de déviation proposé par le Conseil Général de la Charente pour ses propres travaux.





Déviati n poids lourds

NOTRE EAU



Direction Départementale
des Affaires Sanitaires et Sociales
de la Charente



CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Affichage obligatoire en mairie (décret 94-841 du 26 septembre 1994)

Prélèvement : 00061047

Date de prélèvement :	08/11/2010	Heure : 09h00	Préleveur : DAVID POTIER
Unité de gestion :	COMMUNE DE BOUTIERS SAINT TROJAN (0027)		
Installation :	UDI - BOUTIERS ST TROJAN (000270)		
Commune :	BOUTIERS ST TROJAN		
Point de surveillance :	COMMUNE (0000000270)		
Type d'eau :	EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
Motif de prélèvement :	CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'A.P.		
Analyse réalisée par :	LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE LA CHARENTE LDA16, ANGOULEME		
N° analyse laboratoire :	10102700949001		
Type de l'analyse :	DIST - ANALYSE DE DISTRIBUTION		
Date de l'analyse :	08/11/2010		

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
Mesures de terrain					
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL					
Température de l'eau	17,5 °C				25
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION					
Chlore libre	0,10 mg/LCl2				
Chlore total	0,15 mg/LCl2				
Analyses de laboratoire					
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
pH	7,60 unitépH			6,5	9
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Aspect (qualitatif)	0 qualit.				
Coloration	2 mg/L Pt				15
Odeur (qualitatif)	0 qualit.				
Turbidité néphélométrique NFU	<0,2 NFU				2
FER ET MANGANESE					
Fer total	<50 µg/l				200
Manganèse total	<3 µg/l				50
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES					
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	<1 n/100mL				0
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1 n/100mL				0
Escherichia coli /100ml -MF	<1 n/100mL		0		
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1 n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1 n/mL				
Entérocoques /100ml-MS	<1 n/100mL		0		
MINERALISATION					
Conductivité à 25°C	601 µS/cm			200	1100
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES					
Ammonium (en NH4)	<0,02 mg/L				0,1
Nitrates (en NO3)	18,4 mg/L		50		

Conclusion sanitaire :

Prélèvement effectué : rue du Four.

Eau d'alimentation conforme aux limites de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

P/Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé,
par délégation,
L'Ingénieur d'Etudes Sanitaires,

Joëlle VIGIER

Vous pouvez désormais avoir accès par internet aux résultats des analyses de contrôle sanitaire réalisées dans la commune à l'aide du lien suivant : <http://www.eaupotable.sante.gouv.fr>

● LE HAUT DEBIT EST ARRIVE

REUNION D'INFORMATION



Saint Michel, le 23 Décembre 2010,

Madame, Monsieur,

L'équipe **Alsatis** et le **Conseil Général de la Charente** sont heureux de vous annoncer la **Résorption** de la **Fracture Numérique** par l'arrivée du **Haut Débit** dans votre commune.

A ce titre nous vous convions à une réunion d'information qui se tiendra le :

**Le Mercredi 19 Janvier 2011 à 20H30
à la salle Municipale de Boutiers Saint Trojan**

Cela sera pour le **Conseil Général de la Charente** et l'entreprise **Alsatis** l'occasion de vous présenter le projet départemental du **Haut Débit**, notre société, ainsi que les offres et services Internet dont vous pouvez disposer.

Ainsi, vous aurez la possibilité de poser toutes les questions que vous souhaitez aborder.

Comptant sur votre présence.

Cordialement

● NOS DEVOIRS CITOYENS



○ 11 NOVEMBRE



manifeste, les enfants ont interprété la Marseillaise pour un moment d'émotion.

La cérémonie a été suivie d'un apéritif offert par la municipalité. Un grand merci à tous ceux qui ont participé à cette cérémonie.

Malgré une pluie battante, les habitants de Boutiers St Trojan se sont mobilisés en nombre pour assister à la cérémonie de commémoration de la signature de l'armistice du 11 novembre 1918 et ont rendu hommage à ceux qui sont morts pour la France.

Après le dépôt traditionnel des gerbes, la lecture d'extraits de lettres de soldats par les enfants de l'école, et la lecture du



○ COLLECTE ALIMENTAIRE



CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) ET QUÊTE ALIMENTAIRE

Les 26 et 27 novembre a eu lieu la quête alimentaire devant le magasin Leader Price de Chateaubernard, lieu où traditionnellement le CCAS de BST organise cette quête avec l'aide de boutiérois bénévoles et d'employés municipaux. On rappelle que cette action de solidarité permet de fournir en denrées alimentaires l'épicerie sociale qui vend à 10% de sa valeur les biens récoltés pour les personnes en difficulté sur justification de leurs ressources.

Cette année, cette quête a permis de récolter dans tous les magasins participant à cette action, 11,3

tonnes de denrées soit 1 tonne de plus que l'année dernière.

La population de personnes précaires ne cesse d'augmenter du fait des conditions socio-économiques qui se dégradent et la quête alimentaire ne suffit pas.

C'est pourquoi la municipalité de Boutiers St Trojan par l'intermédiaire du CCAS verse une subvention chaque année à l'épicerie sociale et aux restaurants du cœur.

On ne saurait trop remercier tous les bénévoles de Boutiers St Trojan qui chaque année donnent de leur temps pour cette action de solidarité.

Que Mesdames BAREAUD, CALLAREC, CARRE, GRAVELEAU, JOUBERT, LAFORGE, MARTIN, MAUFRAS, MORICE, PIQUE, PUISSANT, RESTEROU, VESSOT, ZONGUERO et Messieurs BARREAU, CAMUS, LAPARIE, MARQUET, MAUFRAS, NIFENECKER, PARLANT, VESSOT avec l'aide d'Eric GOIMIER et de Stéphane VELASCO soient remerciés.

C'est grâce à eux que cette action peut être menée chaque année.

Merci à eux tous et à l'année prochaine... malheureusement.

○ TELETHON 2010

Parmi les nombreuses animations proposées par le comité des fêtes de Boutiers St Trojan, il y a la participation au Téléthon en partenariat avec les autres associations de notre commune.

La question du renouvellement de notre engagement pour cette cause ne faisant aucun doute pour la majorité de notre équipe, c'est avec plaisir que nous avons signé le contrat d'engagement avec l'AFM (*Association Française pour les Myopathes*).

Une soirée repas « Pot au Feu » reste un support intéressant pour dégager des bénéfices en respectant les moyens de tous. Restait à nous mobiliser pour que ce rassemblement soit un succès.

Les difficiles conditions météorologiques de la semaine avec neige et grand froid nous ont, certes, un peu angoissé, cependant nous enregistrons jusqu'à 114 réservations pour notre repas et seulement une dizaine ne pourront pas venir.

Pendant que l'équipe des cuisines prépare la cuisson des 35 kg de viande et des 100 kgs de légumes sous l'œil averti de Renée et d'Alain, les autres membres du comité dressent les tables ou préparent les lots de la tombola.

Enfin la soirée peut débuter et vu le peu de reste dans les assiettes, ce « pot au feu 2010 » a été bien apprécié et en particulier par Michel VERNEUIL, coordinateur départemental de la Charente, accompagné de la marraine du département et d'une petite partie de son équipe, qui nous feront l'honneur de dîner avec nous.

Je rappelle que l'intégralité de l'argent récoltée lors de cette soirée est reversée à l'Association Française contre les Myopathies et que 82% sert à la recherche, essais thérapeutiques, aide aux malades...

Cette soirée va permettre de faire un don global de 1642.50€



J'en profite pour remercier les personnes qui s'investissent gracieusement pour que la part de Boutiers St Trojan soit significative.

Merci à M. le Maire et aux élus pour le prêt des infrastructures et l'aide des employés municipaux. Merci aux responsables et aux membres des associations de BST pour leur participation en dons, en lots, en pâtisseries.

Merci Fanny et Christophe pour la fourniture de denrées de bouche à prix coûtant.

Merci à Mme Brèque notre boulangère d'avoir pu cuire nos pains spéciaux dans des délais trop courts.

Merci à Sophie d'avoir offert du vin rouge bio.

Enfin, grand merci à tous les participants du comité des fêtes de Boutiers St Trojan qui se dépensent sans compter pour que cette soirée soit une réussite.

Pascal BRUNELLIÈRE

● A L'ECOLE

Du côté de la maternelle : les sens en éveil

Depuis fin novembre, les élèves de l'école maternelle explorent les cinq grands domaines sensoriels.



Jeu de reconnaissance des odeurs



*Fabrication de la maison de l'ogresse dans Hansel et Gretel,
Jeu de reconnaissance des saveurs sucrées et salées*



*Jeu de reconnaissance sonore et tri de différentes textures (dur/mou, rugueux/doux)
Sans oublier le sens de la vue avec un travail d'observation des illusions d'optique.
Pour achever cette exploration, les élèves ont fabriqué un sapin des cinq sens.*

● LES ASSOCIATIONS

○ MATINEE DETENTE



Grand succès pour la «Matinée détente 2010»

Cette manifestation, proposée par le comité des fêtes, est incontournable.

Cette année encore, nous nous attendions à accueillir beaucoup de monde et ce fut le cas.

En effet, nous avons estimé qu'environ 170 marcheurs ont randonné sur un circuit de 10 kms autour de la commune, que 35 à 40 cyclistes sont partis pour une boucle de 30 kms jusqu'à Bourg-Charente et enfin nous avons compté autour de Gilles Perrier (Les Sabots verts) pas moins de 35 cavaliers et 3 attelages qui feront un circuit de 20 kms.

Comme d'habitude, une halte est organisée en face du bois de Gâte Bourse juste avant le marais de Saint Trojan. Chacun a pu déguster quelques marrons grillés avec soins par Alain, Albert, Michel et Didier et boire un verre de « Bourru » tout juste sorti d'un cuvier de chez Sophie Brard-Blanchard.

Cette matinée détente se terminera pour certains autour du verre de l'amitié et pour d'autres à table pour un joyeux pique-nique commun et enfin pour tous avec la certitude de revenir l'année prochaine.



○ COMITE DE JUMELAGE

Les membres du Comité de Jumelage de Boutiers St Trojan se sont retrouvés le jeudi 16 décembre, dans la Salle des Fêtes, autour de leur buffet traditionnel de fin d'année.

Ce fut un moment apprécié de convivialité, de joie et de bonne humeur, inter-génération.

Les deux doyens du groupe, Pierrette Meunier et Guy Camus étaient entourés de l'amitié de tous, tandis que les adolescents De Lamarre prenaient en charge les benjamins Arthur et Léo Laguerre.

Nul ne s'est ennuyé et tous ont passé une agréable soirée.

Le prochain rendez-vous du groupe sera le 7

février, dans la salle municipale, pour l'Assemblée Générale, puis d'autres dates seront bientôt fixées pour diverses activités prévues : une soirée cabaret et un rendez-vous artistique animé par Patricia Nifenecker.

En attendant, nous souhaitons à nos amis de Rouhling et de Bergtheim, ainsi qu'à tous les habitants de la commune de Boutiers St Trojan, un joyeux Noël et de belles Fêtes de fin d'année.

Nous espérons vous retrouver, nombreux, l'an prochain pour de nouvelles aventures.

Un voyage à Bergtheim est organisé, fin juillet. Inscrivez-vous !

elisabeth.deligne@gmail.com

ou au 06 66 37 06 59



○ SOCIÉTÉ DE CHASSE

La saison de chasse est bien entamée et un premier bilan nous permet de rester très optimistes.

En effet, le bilan financier, avec l'aide de nombreux bénévoles lors des diverses manifestations comme le loto, le ball-trap, le repas de chasse, est très positif.

Grâce à cela nous pouvons envisager d'effectuer plusieurs lâchers de faisans et, au printemps, de quelques couples de perdreaux reproducteurs.

Il nous reste plusieurs bracelets chevreuils et sangliers, mais les cheptels sont tellement fournis que leurs prélèvements se feront aisément.

La population de chevreuils étant en forte augmentation sur notre commune, nous vous recommandons d'être vigilants sur les routes, dès la tombée de la nuit, afin d'éviter les accidents.

Lors de nos précédentes battues, deux renards supplémentaires ont été prélevés ; deux renards qui

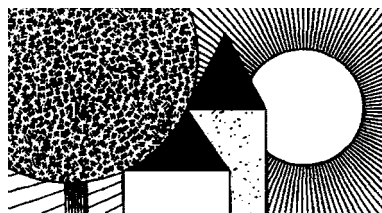


laisseront nos poulaillers tranquilles.

Nous profitons des battues aux chevreuils pour partager un morceau de gibier avec les propriétaires qui nous autorisent à chasser sur leurs terres ainsi que tous les participants aux battues.

Par ailleurs, nous projetons d'organiser un loto en début d'année. Notre repas annuel est programmé pour le 22 mai 2011 à 12 h.

Le bureau



○ AMICALE 3^{ÈME} AGE

Notre savoureux repas du 21 novembre, pris au restaurant de la gare de Cognac, a terminé l'année pour l'Amicale.

Nos festivités reprendront en janvier par un petit loto organisé un jeudi après-midi, en remplacement de la belote, dans notre salle habituelle.

Le 17 janvier aura lieu notre Assemblée Générale avec son programme classique : paiement des cotisations, compte-rendu 2010, préparation des

repas et des sorties pour 2011, élection du bureau qu'il devient peut être nécessaire de renouveler et nous terminerons, comme chaque année par la galette des rois.

En cette fin d'année 2010, les membres de l'Amicale présentent à tous les Boutiétois, voisins et amis lointains, leurs meilleurs vœux pour 2011.

Bonne année à tous

Le bureau

○ LES NOCTAMBULES

Concert de Noël le 18 décembre à Boutiers.

Les Noctambules ont terminé l'année avec leur traditionnel concert de fin d'année, le 18 décembre, en l'église de Boutiers, qu'ils avaient agréablement décorée pour l'occasion.

David Parola, le chef avait fait le choix de dix nouveaux chants, dans un programme assez dense.



- « Les copains d'abord » Georges Brassens *
- « Alta trinita beata » Chant liturgique italien *
- « False love » Sir Edward Elgar
- « O Magnum mysterium » Thomas Luis Victoria
- « Alma redemptoris mater » G P. da Palestrina *
- « Qu'est devenu ce bel oïl? » Claude Lejeune *
- « Allons, gay Bergères » Guillaume Costeley
- « Nuit d'étoiles » Claude Debussy
- « Pod moscownie vetchera » Basile Soloviev-Sosoi
- « Un cygne » Paul Hindemith *
- « Les Timides » Jacques Brel *
- « Kyrie de la petite messe » Rossini
- « O Tannenbaum » Zarnack E. Anschütz
- « Stille Nacht » J. Mohr et F. Gruber
- « Les marchés de Provence » Gilbert Bécaud *
- « Nathalie » Gilbert Bécaud *
- « Vere languores nostros » Thomas Luis Victoria
- « Cantique de Jean Racine » Gabriel Fauré
- « Kyrie de la messe en mi b M » Franz Schubert

Direction David Parola

Accompagnement piano ; Bernard Boué

* Petit chœur

Les conditions n'étaient pas idéales, plusieurs choristes étaient souffrants, le temps n'était pas clément, le public fidèle au rendez-vous, mais pas aussi nombreux que l'année précédente.

La soirée fut malgré tout agréable et il y eut de beaux moments musicaux.

Tous se retrouvèrent autour d'un pot offert par le CLAPS et ce fut l'occasion, de discuter avec le public, d'échanger ses impressions et ses avis puis de se retrouver entre choristes pour partager un repas ensemble.

Une prochaine date est déjà prise, à Boutiers le **15 janvier 2011** où les Noctambules seront spectateurs, cette fois du groupe « **les grenouilles à grande bouche** », avec lesquelles certains d'entre eux suivront le lendemain du concert un stage de chant.

Ce stage est proposé à tout habitant de Boutiers, le dimanche pour la somme modique de 5 euros. Ci-dessous le lien des grenouilles à grande bouche.

<http://lesgrenouillesagrandebouche.wikispaces.com/Stages>

Pour tout renseignement ou inscription, contactez :

elisabeth.deligne@gmail.com
ou au **06 66 37 06 59**

● LA PAGE DE ROUHLING (Moselle)

Commune jumelée

○ BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque était dans les projets, mais il a fallu 3 ans pour obtenir les subventions et prévoir les crédits. En juillet 2010, le chantier démarre. Sur un même niveau, donc bien accessible aux personnes à mobilité réduite, la bibliothèque offrira au public, sur 146 m², des rayonnages de livres pour les jeunes et les adultes, ainsi qu'un cybercentre.

Le hall d'entrée avec toilettes aura une surface de 20 m². Un espace de 36,5 m² sera destiné à l'animation. Avec les locaux techniques, l'ensemble destiné à la lecture et au multimédia fera 234 m².

○ TRAVAUX

Une première tranche d'effacement des réseaux secs.

Les réseaux électricité, téléphone, télévision et éclairage public seront en souterrain avenue de la Paix.

Modernisation du réseau câblé en remplaçant les anciens cables par la fibre optique.

○ RENCONTRE INTERNATIONALE DES ARTS DU CIRQUE

La commune de Rouhling en partenariat avec l'Ecole du Cirque Kokolores de Sarrebruck et l'Association Culture et Liberté a organisé du 28 juillet au 8 août 2010 un Festival international des Arts du Cirque. Cette manifestation a accueilli une centaine de jeunes de 9 ans à 25 ans de France, d'Allemagne, de Lettonie, de Palestine, réunis pour partager leur passion des arts circassiens.

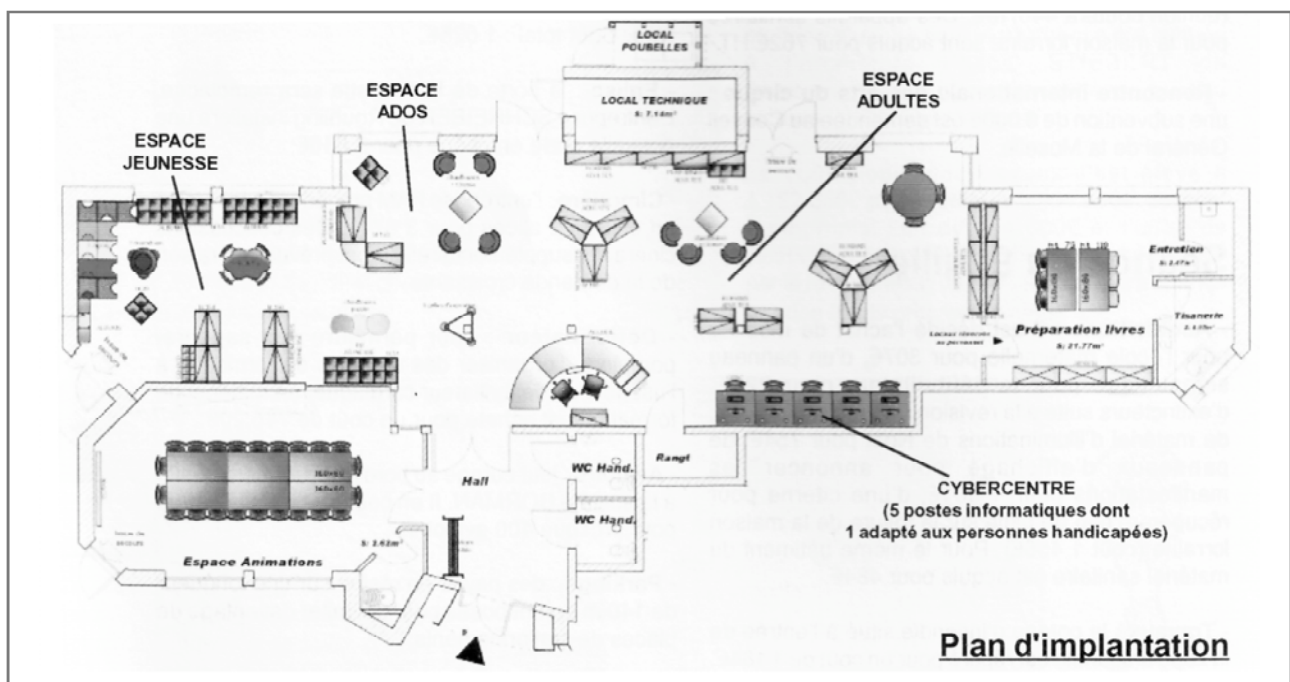
○ WWW. ROUHLING . NET

Plusieurs nouveautés sur le site internet de Rouhling.

La galerie de photos a fait peau neuve avec un grand nombre de nouvelles photos qui ont fait leur apparition.

L'affichage aléatoire des vidéos comportant des événements ayant eu lieu à Rouhling.

Un bon contact pour ne pas quitter nos amis des yeux...



● SOCIAL

○ ECONOMETRE, ECONOMIES D'ENERGIE

Avec l'économètre les surconsommations n'ont plus lieu d'être !

Le nombre d'équipements ménagers électriques présents dans nos habitations augmente depuis des années et la facture énergétique suit la même tendance (+30% en 30 ans). Des gestes simples permettent pourtant de faire des économies en limitant le gaspillage énergétique.

Depuis mi-novembre, la Communauté de

communes de Cognac met à votre disposition des économètres qui vous permettront de connaître et maîtriser les consommations énergétiques de l'ensemble de vos appareils ménagers.

Simple d'utilisation, cet appareil vous donnera certainement l'occasion de faire évoluer vos habitudes et ainsi d'adopter les valeurs du *consom'acteur* !

Vous pouvez vous procurer gratuitement et pour une durée d'une semaine cet appareil, accompagné de sa notice d'utilisation simplifiée, auprès du secrétariat de votre mairie.

○ INFO 16

Jobs d'été, Mobilité Internationale et Engagement Associatif A Cognac le mercredi 23 mars 2011 de 13 h 30 à 17 h

Info 16 et un ensemble de partenaires organisent une journée d'information sur les jobs d'été, la mobilisation internationale et l'engagement associatif.

- Des offres d'emploi en France et à l'étranger

- Des recrutements en direct
- Des ateliers CV et lettre...
- Des rencontres avec des associations
- Speed dating d'entretiens d'embauche
- Les programmes Européens d'aide à la mobilité
- Des formations dans l'animation
- La législation du travail
- Les recherches pour l'emploi
- Des sites internet et de la documentation
- .../...

Venir avec son CV !

Lieu : l'ensemble du Couvent des Récollets

Pour plus d'informations :

INFO 16 - Bureau Information Jeunesse
53 rue d'Angoulême - 16100 COGNAC
Tél. 05 45 82 62 00 - Fax : 05 45 82 58 95
E-mail : info16cognac@wanadoo.fr
site Jobs : www.jobs.pourlesjeunes.com
site info : www.info16cognac.fr

La Belle Marianne



HORAIRES D'OUVERTURE :

Lundi, Mardi, Jeudi	7 h à 13 h15
Vendredi, Samedi	16 h à 20 h
Dimanche.....	7 h à 13 h15
Jour de fermeture : le mercredi	

**3 rue des Platanes
16100 BOUTIERS SAINT TROJAN
Tél. 05 45 35 47 37**

● HISTOIRES, HISTOIRE

Les Maires de Saint-Trojan (suite)

Travaux de Patrick Huraux



François Roy devient Maire de la commune vers avril et juillet 1816. Son adjoint sera en 1825, Pierre-Charles Tondut, fils de "l'ancien Maire éphémère".

Les registres sont toujours désespérément muets sur la vie municipale. Rares sont les délibérations inscrites ou tout au moins qui nous soient parvenues.

Au plan national ces années sont marquées :

4 octobre 1816 :

Victoire des Constitutionnels aux élections (150), droite ultra-royaliste (100), gauche libérale (11) ; Recensement de la population.

1817 - 8 janvier :

Le ministre de l'Intérieur fait voter une nouvelle loi fixant le cens électoral à 300 francs pour voter et à 1 000 francs pour être éligible.

La draissienne est présentée.

La France réoccupe le Sénégal.

1818 - 10 mars :

La loi présentée par le maréchal Gouvion-Saint-Cyr rétablit un service militaire de six ans pour les jeunes choisis par tirage au sort, qui peuvent éventuellement payer un remplaçant.

Octobre :

Nouveau succès aux élections législatives des libéraux.

1819 - 11 septembre :

Troisième succès des indépendants libéraux aux élections législatives (gain de 35 sièges), au détriment des ultras et des constitutionnels ministériels.

1820 - 28 mars :

Assassinat du duc de Berry ; 12 juin, une loi électorale instaurer le "double vote" pour les élections à la Chambre, si 258 députés sont élus par tous les électeurs censitaires au niveau de l'arrondissement, 172 autres sont élus par le quart le plus imposé des électeurs au niveau départemental.

4-13 novembre :

Elections législatives - les ultras et les constitutionnels de centre droit emportent 340 sièges, contre 80 aux opposants libéraux.

1821 - 5 mai :

Mort de Napoléon ;

Octobre :

Renforcement des ultras à la Chambre, gouvernement des ultras.

13 mars 1822 :

François Roy procède à la bénédiction de la cloche de l'église de Saint-Trojan en compagnie d'Olivier Rambaud, maire de Boutiers et de Jean-Léon Dupuy

et son épouse Adèle de Saint-Denis, parrain et marraine.

Puis c'est un différent que François Roy doit régler avec Pierre Arraudeau, ce 4 mai 1822. En effet ce dernier déclare :

" qu'il renonce entièrement à sa possession et jouissance d'un terrain vague situé devant la porte principale de l'église de la commune et borné par du mur de clôture au couchant et partie du midi qu'il reconnait que ledit terrain appartient et a toujours appartenue à la commune comme ayant anciennement servi de cimetière quand conséquemment il sangage à en retirer le fumier au moment où on les porte dans les champs et à enlever les bois et toutes autres objets qu'il a déposés sur ledit terrain comme aussi le comble les fausses qu'il a creusées et à égaliser ledit terrain avec les débris qu'il pourra prendre le long du mur du nord de l'église desquels aura transporté le fumier moyennant qu'il ne sera fait par nous Maire aucune recherche ni poursuite au sujet des terres qu'il ont été enlevées sur ledit terrain ni de la possession que ledit Arraudeau sur étoit attribué et que les pièces et papiers qu'il a fournis à Monsieur le Soupréfait lui seront rendus et à quoi le Maire surnommé avons consenti et accepté et ont signé avec nous Louis Roi et Pierre Guitton, témoin amené par le dit Arraudeau pour signer en lieu et place, attendu qu'il ne sait écrire les jours et mois, "



Cette même année, le 12 juin, des remplacements au sein de la municipalité sont opérés.

A savoir :

“ Pierre Guitton, 68 ans, propriétaire, possédant 900

francs de rente est nommé en remplacement de Louis Sébillaud décédé,

François Guitton, 45 ans, tonnelier, ayant 50 francs de rente, est nommé en remplacement de Jean Roy décédé,

Louis Gétraud, 38 ans, cultivateur, ayant 100 francs de rente, est nommé en remplacement de Gétraud père, décédé ”.

1823 - 7 avril :

Intervention militaire en Espagne.

1824 - 26 février-6 mars :

Victoire écrasante des ultras aux élections législatives, qui obtiennent 411 sièges sur 430.

La durée de la législature a été fixée à 7 ans.

8 juin :

Un amendement retouche la loi Gouvion-St-Cyr, la durée du service militaire est portée à 8 ans, et l'armée de réserve est supprimée.

21 juillet : La compagnie de chemin de fer de St-Etienne à la Loire est créée ;

15 août : c'est le rétablissement de la censure sur les journaux ;

16 septembre : Mort de Louis XVIII, et avènement de Charles X.

1825 - 23 mars :

Vote de la loi dite du “milliard pour les émigrés” ;

17 avril :

Charles X, reconnaît l'indépendance de Haïti (1804), en échange on réclame l'indemnisation des colons.

15 mai 1824 :

On vote le budget de l'année suivante, en accord avec le receveur des recettes et dépenses.

Les recettes ordinaires s'élèvent à 74,05 francs et les dépenses à 196 francs. Les dépenses comprennent le “service ordinaire” du culte, de l'instruction primaire et le salaire du garde-champêtre. Le déséquilibre est patent. Néanmoins les frais sont indispensables, il y a lieu de “s'imposer extraordinairement” pour combler le déficit (lever un impôt supplémentaire).

François Roy n'a visiblement pas que des amis dans son petit fief.

Les informations soumises au Sous-Préfet en cette fin d'année 1825, mettent fin à son mandat.

“ Monsieur le Préfet,

Lorsque je vous ai adressé mon état des maires et adjoints pour le renouvellement quinquennal, je vous ai proposé aucun changement pour la place de Maire de St-Trojan, n'ayant jamais eu lieu d'être mécontent de celui qui est titulaire ; depuis j'ai appris qu'il mène une conduite fort immorale, ce qui est d'un dangereux exemple, c'est au point que le desservant de la succursale de St-Brice est résolu à abandonner cette succursale, si le Maire de St-Trojan (réunie pour le culte à St-Brice) n'est pas changé.

En conséquence comme il est essentiel de conserver le peu de

prêtres qui existent dans cet arrondissement, et que je me suis assuré que le sieur Roy François, maire de St-Trojan, donne à ses administrés, l'exemple pernicieux d'une conduite répréhensible sous le rapport des mœurs.

Je vous serai obligé si votre travail n'est pas encore fait de vouloir bien nommer en remplacement dudit François Roy, le sieur Jean Roy, porté en première ligne sur la liste ci-jointe

Agréez, Monsieur le Préfet, l'assurance de mon respect.

Le Sous-Préfet Ch. d'Alès ”.

Deux candidats furent donc aussitôt proposés au Préfet.

Jean Roy dit Mulon, propriétaire âgé de 58 ans, ayant 1 500 francs de rente et en deuxième position, Louis Gétraud, propriétaire de 29 ans, ayant quant à lui 600 francs de rente.

Le Préfet opta pour le premier.

Que se passe-t-il réellement ? Problème de personne, notamment avec le desservant ... certainement... mais il faut aussi noter que François Roy, âgé de 55 ans vit au chevet de sa vieille épouse qui décèdera finalement le 18 novembre 1825 à l'âge de 79 ans.

Son remariage 9 mois plus tard avec sa jeune parente âgée de 22 ans, pourrait être à l'origine du “scandale”. Connaissait-il déjà charnellement cette jeune créature ? Ce qui expliquerait bien volontiers les médisances à son sujet.

François Roy fut donc démis de ses fonctions le 31 décembre 1825. Son successeur inaugura la nouvelle année.

François Roy mourut le 22 avril 1845 à St-Trojan.

● ETAT CIVIL 2010

Naissances



SENIA Paul	20 mars 2010
PIVETEAU Lylou	27 mars 2010
MOSSION Maxime, Pierre, Mario	31 mars 2010
VINSONNEAU LHUISSIER Louyanna	25 juin 2010
VINSONNEAU LHUISSIER Abby	25 juin 2010
HERVOUET Jade Gabrielle	28 juin 2010
COUREAU Lara Manon	01 septembre 2010

Mariages



Alain, Henri CORNETTE et Marlène, Michèle, Martine GUILABERT	30 avril 2010
Alain, Pierre PAPOT et Valérie, Elise, Hélène HIRT	22 mai 2010
Arnaud, Bernard, Jacques MEIRE et Karine ROLLAND	17 juillet 2010
Stéphane, Michel ALVES et Chrystelle, Antoinette, Christine DURPOS	31 juillet 2010
Laurent, Patrice MIRONNEAU et Sabine BRANA	25 septembre 2010

Décès

M. Roger, Albert AUBOUIN	20 janvier 2010	83 ans
M ^{me} Jeanne, Camille, Julienne WIET	10 février 2010	95 ans
M ^{me} Hélène, Mauricette VEDRENNE	28 février 2010	87 ans
M. Claude, Paul, Léon BONNET	06 juin 2010	78 ans
M ^{me} Marie-Thérèse, Jeanne GEX	05 juillet 2010	62 ans
M. Sébastien, David SARDIN	10 juillet 2010	34 ans
M. David MACINTOSH	27 septembre 2010	63 ans
M ^{me} Aliette, Médéa DESCHAMPS	02 octobre 2010	94 ans
M. Henri LAPORTE	18 octobre 2010	76 ans



OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi :	8h30 - 12h	13h30 - 18h
Mardi :	La Mairie est fermée au public	
Mercredi :	8h30 - 12h	13h30 - 18h
Jeudi :	8h30 - 12h	15h - 19h
Vendredi :	8h30 - 12h	13h30 - 18h
Samedi :	10h45 - 11h45	



NOTRE EAU

Chaque dernier mardi et mercredi de chaque mois, des purges sont effectuées sur le réseau d'eau. Il y a risque de turbidité passagère. Merci pour votre compréhension.

OBJECTIF CITOYEN



Recensement militaire

Le recensement est obligatoire et universel.

L'attestation de recensement délivrée est obligatoire pour toute inscription aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité de l'état.

Les jeunes gens et jeunes filles, nés en janvier, février, mars 1995, sont priés de se présenter à la Mairie, **dès leurs 16 ans révolus**, munis du livret de famille de leurs parents, avant le 31 mars 2011.

Janvier 2010

Sam 15 : Concert
Les Grenouilles à grande bouche

Lun 17 : Assemblée Générale
Amicale 3^{ème} âge

Mer 19 : Réunion d'information haut débit
Als@tis
Salle des fêtes de BST à 20h30

Ven 28 : Assemblée Générale
Comité des Fêtes



Février 2010

Dim 20 : Repas
Amicale 3^{ème} âge



Mars 2010

Dim 20 : Concert Rétina
Les Noctambules

*Les Nouvelles de Boutiers Saint Trojan
vous souhaitent une bonne et heureuse année 2011
ainsi qu'à nos jumeaux de Rouhling et de Bergtheim.*

Retrouvez le journal d'informations "LES NOUVELLES DE BOUTIERS SAINT TROJAN"
sur le site : www.philippedumas.com